



Avril 2011

Première trahison du mois

Le projet des 'bases province' approuvé par le CCE !

Le CCE a voté unanimement POUR le projet des 'bases province'.
Pourtant la direction a clairement annoncé la sous-traitance des activités créées, ce qui lui permet d'accélérer la 'low-costisation' des processus dans ces 4 escales: MRS, NCE, TLS, BOD. Comment des représentants des salariés ont-ils pu approuver un tel projet qui va encore réduire l'activité à Orly sans créer d'emploi en province ? Du point de vue des personnels navigants c'est aussi une fausse bonne idée car ceux qui résident en province sont surtout sur long-courrier.

Deuxième trahison du mois

Non contents de cacher, dans leur tract de compte-rendu de CE, l'intervention de nos collègues de C2A lors du CE du 31 mars pour défendre leurs revendications sur les astreintes, les délégués CFDT ne l'ont évoquée dans le procès verbal officiel que par la seule phrase : ***Une délégation de salariés entre en salle 10h00. Reprise de la session 10h20.***

(Ce compte rendu est censé rapporter **tous** les propos émis en CE)

Les collègues de C2A apprécieront à sa juste valeur ce mépris de leurs revendications par la CFDT.

Effectifs : augmentation du nombre de sous-traitants

Les chiffres fournis par la direction confirment que la sous-traitance a beaucoup augmenté. La direction justifie cette augmentation par le fait que la Direction générale ne l'autorise pas à embaucher plus ... que très très peu.

Projet FAR : SUD Aérien revendique le recours à un expert indépendant

Toujours dans le but de dissuader la direction d'acheter des produits du marché au détriment des solutions internes et donc de supprimer de nombreux emplois nous avons présenté la motion suivante :

L'organisation de la direction des opérations aériennes Air France et les outils informatiques qu'elle utilise n'ont jamais été remis en cause par personne. Les élus, qui ont exprimé leur total désaccord sur l'achat des produits du marché : LIDO et Flight wind lors du dernier CE du 31 mars 2011, demandent au comité d'établissement de la DGSI de mandater un expert pour qu'il donne un avis indépendant sur le projet FAR, tant sur ses aspects économiques que sur l'ensemble de ses aspects sociaux.

Cette expertise aura pour objectif d'étudier l'alternative d'une utilisation des compétences et expertises internes pour la continuation du projet interne Optima commencé en 2009 dans l'hypothèse d'un renoncement aux achats de produits du marché.

Résultat du vote : 3 POUR : SUD, UNSA, FO ; 6 Abstentions : CFDT -> Motion rejetée du fait des abstentions des élus CFDT.

Ceci dit, tous les syndicats sont d'accord sur le fait que cette démarche serait plus efficace si elle était menée au CCE, d'autant qu'elle impacte plusieurs directions. Etant exclu du CCE, SUD Aérien agit là où il peut agir et n'écarte aucune possibilité pour défendre les salariés. **SUD Aérien va adresser un courrier aux élus présents au CCE pour leur demander de réclamer cette expertise au CCE.**

La direction a prétendu, sans plaisanter, que les collègues qui ont travaillé 2 ans sur le projet interne abandonné, étaient favorables à la solution externe LIDO. Qui peut croire qu'un collègue qui oserait exprimer sa préférence pour la solution interne aurait le moindre avenir dans ce service ?

Adopt NON Adopté

Trois points particuliers concernant uniquement Valbonne étaient au menu de cette session du CE :

- **Projet de création d'un centre de compétence Amadeus / DSA :**

7 postes CG2 indéfinis exclusivement dédiés au rapport AF/Amadeus

Avec le nombre d'incidents croissant avec Amadeus, AF veut mettre des rustines mais ne faudrait-il pas revenir à des roues Air France ?

- **Une organisation qui ne fonctionne pas : La direction doit revoir ce projet mal ficelé :**

Une organisation « Chain Management » intégrant les Chefs de Projets Techniques (CPT) et l'ancienne équipe Produits et Applications Complexes (PAC) a été mise en place il y a 4 mois.

Au lieu de confier le monitoring complexe d'ALTEA DC à cette équipe nouvellement créée et multi site, la direction répond au besoin en créant une organisation supplémentaire à Valbonne qui déshabille l'équipe existante.

Le résultat : cette organisation ne fonctionne pas, il n'y aurait plus personne pour s'occuper du monitoring des applications complexes autre qu'ALTEA, la direction a du revoir son projet en cours de session. Nous avons donc demandé et obtenu de reporter la consultation des élus sur ce projet mal ficelé lors de la prochaine session du CE. Nous avons exprimé notre désaccord avec cette concentration des expertises et moyens sur un seul centre, souhaitons que pour maintenir l'équilibre et les perspectives d'emplois sur tous les centres la direction améliore également son projet sur ce point.

- **La direction présente les conséquences sociales de ses décisions uniquement à Valbonne.**

La direction a présenté le suivi des personnels de Valbonne impactés par ses choix (PDV, externalisation, désengagement des anciennes technologies, etc.). Sur 24 personnes, 16 occupent un autre poste sur Valbonne, 1 un poste sur Paris et une dernière est partie en retraite. 4 mobilités ont été identifiées pour les 8 personnes restantes.

Sud Aérien a fermement revendiqué qu'un point identique soit réalisé sur les 2 autres centres.

Avenir de la DGSI : La direction parle du court terme, SUD Aérien du moyen terme.

La DGSI a décidé de sortir du Z/OS, il est important de savoir que de nombreuses grandes entreprises n'ont pas du tout fait ce choix.

La liste est longue, des produits que la DGSI achète sur le marché au lieu de réaliser elle-même les applications dont la compagnie a besoin.

La DGSI a transformé ses agents en intégrateurs (Certains agents, parlent entre eux du métier de fossoyeur, puisqu'ils œuvrent à la disparition de leur emploi).

Ces choix sont vraisemblablement l'expression de la volonté de la Direction d'externalisation complète de la DGSI à moyen terme. Nous avons, encore une fois, exprimé l'inquiétude que ces choix suscitent.

L'incompréhension avec la direction est totale, elle nous parle du réel pic d'activité que ces décisions vont générer dans les 3 années à venir, mais ne semble pas concernée par la grosse baisse d'activité qui suivra quand tous ces produits tourneront ailleurs sans les agents de la DGSI.

Cette attitude et le vide intersidéral que représente la GPEC à la DGSI ne nous rassurent pas sur les conséquences prévisibles de cette baisse d'activité. Quand on compare la pyramide des âges d'Air France et celle de la DGSI, on constate que l'informatique est aujourd'hui complètement oubliée dans le renouvellement de sa population. Nos dirigeants défendent-ils vraiment notre avenir auprès de la DG ?

Seule une politique massive d'embauche des sous-traitants qui travaillent à nos côtés depuis de nombreuses années nous permettra de croire que la DGSI ne planifie pas une baisse importante de son niveau d'activité à moyen et long terme.



DéZOSsé mais pas mort !

Vos représentants

SUD Aérien au CE :

Régine Amstalden

Denis Aioun

Eric Grandjean